



**Union Hospitalière
de Cornouaille**

**Centre Hospitalier de Cornouaille
Etablissement support du GHT UHC
14 avenue Yves Thépot
BP 1757
29107 Quimper cedex**

Quimper, le 12/05/2020

Objet : Procédure adaptée n°2020-31 relative à une prestation de service pour la redéfinition du parcours administratif pour le Centre Hospitalier Michel Mazéas de DOUARNENEZ

Madame, Monsieur

Le GHT de l'Union Hospitalière de Cornouaille lance une consultation dont l'objet est cité en référence, dans le cadre de la procédure adaptée définie par les articles L2123-1 et R2123-1 à 8 du Code de la Commande Publique.

Si cette consultation vous intéresse, vous voudrez bien me retourner votre offre par voie dématérialisée, conformément aux indications mentionnées en annexe au présent courrier.

La date limite de remise des offres est fixée au VENDREDI 5 JUIN à 16h00.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Pour le Directeur de l'Union
Hospitalière de Cornouaille**

Jean-Pierre Heurtel

Pour le Directeur du GHT
Union Hospitalière de Cornouaille
Sylvia THOMAS
Directrice des Achats du GHT

Caractéristiques synthétiques de la consultation

Documents joints au présent envoi	A compléter et retourner	A signer
• le Cahier des Clauses Particulières	NON	NON
• Annexe 1 Diagnostic initial secrétariat médicaux	NON	NON
• Annexe 2 Cible organisationnelle effectifs	NON	NON
• L'acte d'engagement ATTRI1	OUI	Pas obligatoirement
• Les déclarations du candidat DC1 et DC2 (modèles joints à utiliser obligatoirement)	OUI	NON

Documents à joindre à votre proposition
• L'acte d'engagement ATTRI1
• Une Note méthodologique
• Une proposition financière détaillée
• DC1 et DC2 complétés, notamment avec les informations suivantes : - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années concernant l'objet de la présente consultation
• Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
• Un relevé d'identité bancaire
• Une déclaration de sous-traitance, le cas échéant

Documents nécessaires à l'attribution du marché
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les candidats établis en France, l'un des documents suivants (article D 8222-5-2 Lutte contre le travail dissimulé) du code du travail : <ul style="list-style-type: none"> • document publicitaire ou correspondance professionnelle mentionnant le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente • extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM • récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription,
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les candidats établis à l'étranger, l'un des documents listés à l'article D 8222-7-1°-a du code du travail,
<ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de déclarations sociales (Attestation de vigilance URSSAF relatif aux déclarations sociales et intitulé « Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales ») datant de moins de six mois par rapport à la date de la demande,
<ul style="list-style-type: none"> • Les attestations justifiant de la régularité de la situation du candidat eu égard à ses obligations fiscales
<ul style="list-style-type: none"> • une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes pas frappé par une interdiction de soumissionner à un marché public

Jugement des Propositions

Qualité du dossier technique <i>Dossier complet, compréhension et lisibilité de la méthodologie.</i>	10 %
Méthodologie du prestataire <i>Compréhension du prestataire de la demande, pertinence des séquences des différentes tâches, respect du calendrier prévisionnel, qualité du livrable de fin de mission.</i>	25 %
Composition de l'équipe proposée <i>Adéquation de la composition de l'équipe au regard des structures à évaluer, qualité des CV et références, cohérence des profils au vu de la mission.</i>	25 %
Prix	40 %

Modalités de remise des réponses

- Transmission par voie électronique de la réponse: **voie dématérialisée**

La remise d'une offre par voie électronique se fera **exclusivement** sur la plate-forme de dématérialisation
PLACE : www.marches-publics.gouv.fr

En cas d'envoi sur support papier (copie de sauvegarde), le dossier devra être adressé avant la date limite de remise des offres, sous enveloppe cachetée portant la référence :

REDEFINITION DU PARCOURS PATIENT POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE DOUARNENEZ

**Centre Hospitalier de Cornouaille
Cellule marché
14 avenue Yves Thépot
BP 1757
29107 Quimper cedex**

Dispositions diverses

La présente consultation n'est pas allotie

Aucune forme de groupement n'est imposée.

Les variantes par rapport à l'objet du marché sont autorisées.

Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions

La personne publique se réserve le droit de négocier ou d'attribuer le marché sans négociation si les offres semblent optimales

Renseignements complémentaire : merci d'adresser vos questions via la plateforme de dématérialisation PLACE : www.marches-publics.gouv.fr